

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



N°15

Mai 2017

Le Bilan économique Une timide amélioration en 2016

Avant-propos

Chaque année, la direction régionale de l’Insee Centre-Val de Loire publie le bilan économique régional de l’année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits économiques marquants de l’année. La situation économique du Centre-Val de Loire en 2016 est exposée à travers neuf chapitres thématiques relatifs à l’activité régionale produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d’une synthèse régionale et d’un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l’Insee, ce diagnostic partagé de la région s’appuie sur les contributions de plusieurs partenaires.

Au-delà des partenaires des dernières années :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
 Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Le champ s’est élargi cette année à :

Pôle emploi
 Chambre de commerce et d’industrie Centre-Val de Loire

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration.

Yvonne Pérot, directrice régionale de l’Insee Centre-Val de Loire

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique 2016 s’échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 p Données provisoires
 € Euro
 M Million
 Md Milliard



Sommaire

Avant-propos	3
Sommaire	5
Synthèse régionale	6
Une timide amélioration en 2016	
Contexte national	7
L'économie française accélère à peine en 2016	
Emploi	8
Confirmation de l'amélioration de l'emploi salarié	
Chômage	10
Une quasi-stabilisation de la demande d'emploi	
Démographie d'entreprises	12
Une stabilité des créations et un repli des défaillances	
Construction	14
Un redémarrage à confirmer	
Tourisme	16
La fréquentation touristique se maintient grâce à l'hôtellerie	
Transport	18
Les signes d'une reprise à conforter	
Agriculture	20
Toutes les productions plombées par la météo catastrophique	
Commerce extérieur	22
Des échanges en baisse mais un solde toujours excédentaire	
Commerce	24
Une année entre optimisme et déception	
Définitions	26

Synthèse régionale

Une timide amélioration en 2016

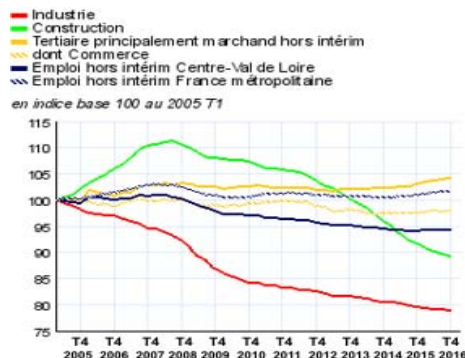
Corinne Chevalier et Stéphanie Hérant, Insee Centre-Val de Loire

La reprise de la croissance nationale, amorcée en 2013, permet pour la deuxième année consécutive une augmentation du PIB au-dessus du seuil de 1,0% (+1,2% en 2016). Le taux de chômage, en léger repli, s'établit nationalement à 10,0% fin 2016. Le Centre-Val de Loire s'inscrit dans cette dynamique, avec une confirmation de l'amélioration de l'emploi, une légère baisse du taux de chômage et une quasi-stabilisation de la demande d'emploi. Par contre le dynamisme national en matière de création d'entreprises (+5,6%) ne se répercute pas dans la région.

Confirmation de l'amélioration de l'emploi

La croissance de l'emploi en Centre-Val de Loire se confirme en 2016 (1,1%). Elle est du même ordre que nationalement (1,2%). Cette amélioration est exclusivement portée par le tertiaire (+2,6%) et bénéficie d'une forte hausse de l'emploi intérimaire (+19,6%).

1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).
Source : Insee, estimations d'emploi

Légère baisse du taux de chômage

Le taux de chômage est stable dans l'Indre et en repli dans les autres départements. Il s'établit fin 2016 à 9,4% en moyenne régionale, toujours légèrement en deçà du taux métropolitain (9,7%).

La situation des seniors et des chômeurs de longue durée ne s'améliore pas

Après la forte hausse de 2015 (+5,8%), le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente que de 0,2% sur 2016 dans la région, alors qu'il recule de 0,1% nationalement.

La demande féminine augmente de 1,0% alors que les hommes demandeurs d'emploi sont moins nombreux (-0,6%).

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont toujours aussi nombreux dans la région, alors que leur effectif baisse nationalement de 2,4%.

Comme nationalement, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus reste encore marquée dans la région en 2016 : +5,2% après +10,4% en 2015. Par contre, amorcé l'année précédente, le recul du nombre de jeunes demandeurs d'emploi atteint 7,4% en 2016, plus que nationalement (6,3%).

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	DEFM au 31/12/2016 (millier)	en %	
		Glissement annuel (1)	
Catégories A, B, C		Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	106,4	-0,6	-4,9
Femmes	111,9	1,0	-2,8
Moins de 25 ans	33,3	-7,4	-10,8
25 à 49 ans	131,6	0,4	-4,2
50 ans ou plus	53,3	5,2	1,4
Inscrits depuis un an ou plus	101,6	0,1	nd
Centre-Val de Loire	218,3	0,2	-3,9
France métropolitaine	5 546,7	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

Une démographie des entreprises portée par les services

Nationalement la création est dynamique dans presque tous les secteurs. En Centre-Val de Loire, seul le secteur des services est concerné et ne permet que de maintenir le niveau de création par rapport à 2015. Le volume des défaillances est par contre en net recul (-16,8%).

Une reprise à confirmer dans les transports et la construction

La reprise de l'activité dans la construction amorcée en 2015 se poursuit avec une progression de 5,4% des autorisations de construction. Après quatre années de recul, les mises en chantier progressent également en 2016. Cette reprise est toutefois moins nette que nationalement. Elle est portée par le secteur du logement collectif.

Le secteur des transports semble également redémarrer : les flux routiers nationaux de marchandises repartent à la hausse, ainsi que les immatriculations de véhicules et l'activité aéroportuaire.

Les conditions climatiques ont pesé sur la production agricole

Les aléas climatiques ont entraîné des baisses parfois considérables des productions végétales, en particulier pour les grandes cultures. Avec des récoltes mondiales souvent importantes les cours n'ont pas bondi pour autant.

Si la récolte viticole a chuté de près d'un tiers, le millésime 2016 s'annonce de bonne qualité et les cours sont en progression.

Les productions animales suivent des trajectoires diversifiées : cours du porc en hausse, difficultés dans le secteur bovin.

La baisse des prix des intrants conduit à un allègement des charges.

Les pluies du printemps ont pénalisé l'activité des campings

La mauvaise météo printanière a également pénalisé le tourisme régional, en particulier l'activité des campings. Également influencée par les attentats, l'attractivité régionale auprès de la clientèle étrangère est en recul de 11%. Les régions ayant accueilli de grands événements sportifs ou culturels ont moins souffert de cette désaffection. Globalement, l'activité touristique régionale s'est maintenue, grâce à la clientèle française.

Une année contrastée pour le commerce

Les conditions climatiques et les attentats ont également pesé sur l'activité commerciale. À l'inverse les événements sportifs de l'été ont eu un impact positif. Le bilan 2016 de l'activité commerciale est mitigé : près de la moitié des commerçants le juge en retrait par rapport à 2015, près d'un sur cinq, en hausse.

Hausse de l'activité partielle

Du fait en particulier des inondations de juin 2016, le recours à l'activité partielle a fortement augmenté dans la région : 20,1% de plus entre juillet 2015 et juillet 2016 qu'au cours des 12 mois précédents. Dans le Loiret les entreprises en ont consommé près de quatre fois plus au cours du seul 2^e trimestre de 2016 que sur un an auparavant.

Des échanges commerciaux toujours excédentaires

Avec un recul des exportations et une stagnation des importations, le commerce extérieur de la région reste excédentaire. Le solde s'établit à 395 milliards d'euros, en recul de 35% par rapport à 2015. ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse Conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : +3,0 % après +3,1 % en 2015 et +3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+1,7 % après +2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+1,6 % après +2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+1,8 % après +2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : +1,6 % après +1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui

favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à +1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après +1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*figure 1*).

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de +2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre +1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+2,3 % après +1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+2,4 % après -2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+1,3 % après +1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (-0,1 % après -3,0 %).

Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+3,6 % après +3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour -0,2 point à la croissance annuelle, après +0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (-0,8 point contre -0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

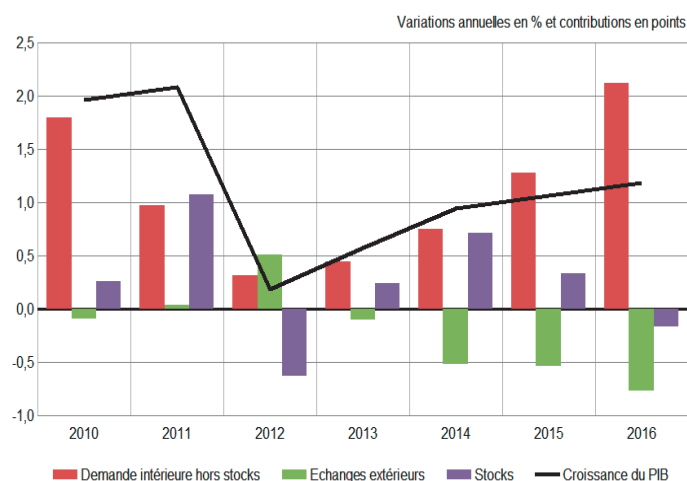
L'emploi total accélère

L'emploi total accélère : +215 000 sur un an fin 2016, après +121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+193 000 après +99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

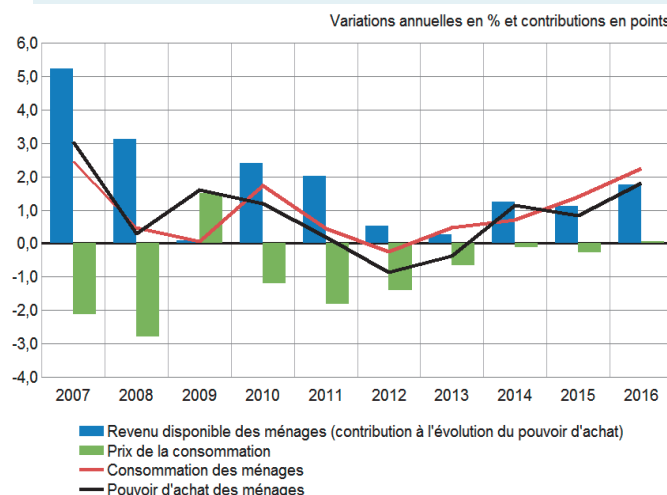
En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (-0,1 % après +0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+1,7 % après +1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+1,8 % après +0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (*figure 2*). ■

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

2 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi

Confirmation de l'amélioration de l'emploi salarié

En Centre-Val de Loire, l'emploi salarié marchand poursuit, au cours de l'année 2016, l'amélioration amorcée l'année précédente. Cette croissance est quasi similaire à celle observée au niveau métropolitain. L'emploi dans le tertiaire augmente de nouveau cette année, en grande partie grâce à la forte croissance de l'emploi dans l'intérim. La construction et l'industrie connaissent toujours les mêmes difficultés et la reprise s'y fait attendre. Le Loiret est le moteur de la croissance de l'emploi dans la région. Dans une moindre mesure, le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher sont aussi porteurs en matière de création d'emploi.

Caroline Métois, Insee Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire compte plus de 569 000 emplois salariés marchands fin 2016. La légère reprise amorcée en 2015 s'accélère sur l'ensemble de l'année avec une hausse de 1,1 %. Cette amélioration est semblable à celle de la France métropolitaine (+ 1,2 %).

Entre 2010 et 2015, l'emploi salarié marchand recule dans la région (- 0,6 %) alors qu'il stagne au niveau national.

Le tertiaire poursuit sa reprise

Les pertes d'emplois se poursuivent dans l'industrie et la construction alors que la reprise enregistrée dans le tertiaire en 2015 se confirme cette année (*figure 1*).

Après une hausse de 1,4 % en 2015, le tertiaire marchand poursuit son redressement avec une croissance de 2,6 % en Centre-Val de Loire sur l'année 2016, légèrement supérieure à celle de France métropolitaine (+ 2,0 %). Avec plus de 11 000 emplois créés, le tertiaire permet de compenser les pertes subies dans les autres secteurs (*figure 2*).

La hausse dans le secteur tertiaire marchand est principalement due à la très forte croissance de l'emploi dans l'intérim. Après une augmentation de 11,1 % en 2015, l'intérim croît de 19,6 % dans la région en 2016, soit 7,6 points de plus qu'au niveau national. Avec plus de 5 000 emplois supplémentaires, l'intérim représente à lui seul la moitié des emplois supplémentaires dans le secteur tertiaire.

Les autres activités de service progressent aussi, à l'exception des services financiers (- 0,7 %). Les services aux entreprises, les activités immobilières, ainsi que

l'hébergement et la restauration sont particulièrement dynamiques, en augmentation de 2,8 % à 1,8 %.

Sur une période plus longue, de 2010 à 2015, les services aux entreprises et les activités financières dynamisent l'emploi dans le tertiaire. À l'inverse, le nombre d'emplois se rétracte dans les transports et l'information-communication. L'apport de l'intérim dans l'emploi régional sur ces cinq ans est neutre (*figure 3*).

Dégradation de l'emploi dans la construction et l'industrie

La construction, dont les effectifs diminuent depuis 2009, perd de nouveau des emplois en 2016, mais à un rythme inférieur à celui de 2015. Avec 1 200 emplois en moins, le recul est plus marqué que nationalement (respectivement - 2,8 % et - 0,8 %).

De même, l'industrie accuse à nouveau des pertes d'emplois cette année. Le repli en Centre-Val de Loire (- 1,1 %) est légèrement supérieur à celui de France métropolitaine (- 0,8 %).

En dehors de l'industrie agro-alimentaire, tous les secteurs industriels subissent des pertes d'emploi. L'industrie de l'énergie, de l'eau et des déchets ainsi que celle des matériels de transports sont les secteurs les plus touchés par la diminution.

Le Loiret, département le plus dynamique de la région

Au cours de l'année 2016, l'évolution de l'emploi est variable selon les départements de la région (*figure 4*).

L'emploi salarié marchand accélère sa croissance dans le Loiret avec plus de 5 000 emplois supplémentaires, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Le secteur tertiaire est particulièrement dynamique, avec une hausse de 5,5 %. Cette croissance est portée par l'intérim, en hausse de 31,5 % dans ce département, la plus forte augmentation de la région. La construction et l'industrie rencontrent toujours les mêmes difficultés que l'année précédente.

L'emploi croît aussi dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, de 0,5 % à 0,7 %. Dans ces trois départements également, le secteur tertiaire marchand est moteur en matière de créations d'emploi. À l'inverse, la situation de l'emploi dans la construction continue de se dégrader. L'industrie perd aussi des effectifs en Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher. Le Cher est le seul département qui enregistre une hausse de ses effectifs industriels.

L'Eure-et-Loir et l'Indre subissent un recul de l'emploi en 2016, respectivement de - 0,4 % et - 0,8 %. En Eure-et-Loir, le gain d'emploi dans le tertiaire, notamment dans l'intérim, ne permet pas de compenser les pertes subies dans les autres secteurs. Dans l'Indre, l'emploi dans l'ensemble des secteurs décroît même si la forte hausse de l'intérim permet de limiter le recul global. ■

Pour en savoir plus

- « La situation de l'emploi s'améliore dans la région », *Insee Conjoncture Centre-Val de Loire* n°14, avril 2017

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

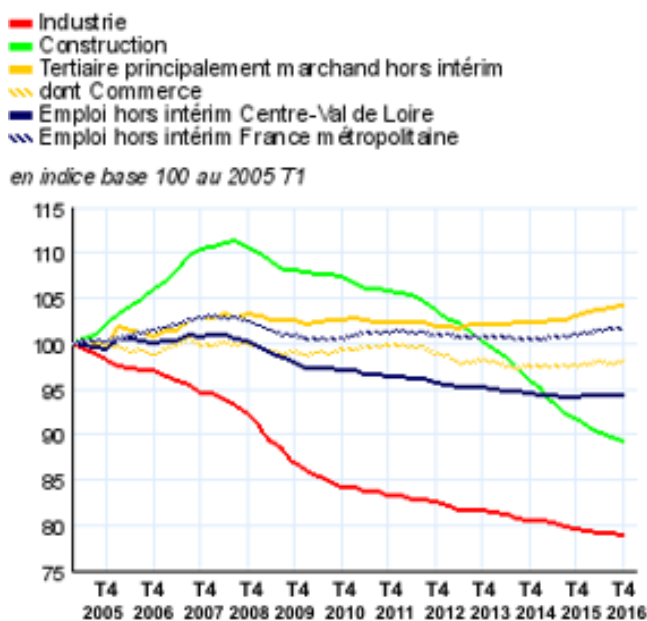
Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2016 - T4 (en millier)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2015/2010	
		Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Industrie	147,5	- 1,1	- 0,8	- 1,1	- 0,9
Industrie agro-alimentaire	19,6	0,2	0,7	- 0,2	- 0,1
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	17,4	- 2,6	- 1,6	1,2	0,3
Biens d'équipement	23,8	- 0,9	- 2,0	- 1,8	- 1,2
Matériels de transport	10,6	- 1,8	- 1,1	- 1,6	- 0,7
Autres branches industrielles	76,1	- 1,1	- 0,7	- 1,6	- 1,5
Construction	50,7	- 2,8	- 0,8	- 3,1	- 1,9
Tertiaire marchand	370,9	2,6	2,0	0,1	0,6
Commerce	108,7	0,4	0,7	- 0,4	0,2
Transports	48,3	0,9	0,8	- 1,1	- 0,1
Hébergement - restauration	28,7	1,8	2,1	0,4	1,2
Information - communication	13,7	0,3	3,1	- 1,1	0,6
Services financiers	28,6	- 0,7	1,0	0,9	0,6
Services immobiliers	7,1	2,4	0,7	0,0	- 0,1
Services aux entreprises	72,8	2,8	4,0	1,4	1,2
Services aux ménages	27,7	1,0	1,9	0,2	0,5
Intérim	35,4	19,6	12,0	0,0	- 0,4
Total	569,1	1,1	1,2	- 0,6	0,0

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Centre-Val de Loire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Emploi salarié par département et par secteur

	2016 T4 (en millier)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Cher	57,8	0,7	- 1,5	0,7	- 0,9	14,1	0,5
Eure-et-Loir	86,9	- 1,7	- 4,1	0,8	1,0	1,9	- 0,4
Indre	43,4	- 0,9	- 5,4	- 0,1	- 1,3	16,0	- 0,8
Indre-et-Loire	136,9	- 1,7	- 2,1	1,7	- 0,2	12,4	0,6
Loir-et-Cher	71,5	- 1,4	- 3,6	2,4	0,4	18,3	0,7
Loiret	172,5	- 1,1	- 2,2	5,5	1,5	31,5	3,2
Centre-Val de Loire	569,1	- 1,1	- 2,8	2,6	0,4	19,6	1,1

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).

Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Une quasi-stabilisation de la demande d'emploi

Après la forte hausse enregistrée en 2015 (+ 5,8 %), le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en Centre-Val de Loire tend à se stabiliser au cours de l'année 2016 (+ 0,2 %). En France métropolitaine, ce nombre de demandeurs d'emploi diminue très légèrement. Les seniors sont de plus en plus touchés (+ 5,2 % dans la région), alors que la demande d'emploi du public jeune est en net repli de 7,4 %.

Olivier Diel (Direccte Centre-Val de Loire), Arnaud Morin (Pôle emploi)

Fin 2016, la région Centre-Val de Loire compte 218 300 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C (*définitions*) à Pôle emploi (*figure 3*). La hausse de la demande d'emploi ralentit fortement en 2016 pour aboutir, comme nationalement, à une quasi-stabilisation sur l'ensemble de l'année (+ 0,2 % contre + 5,8 % en 2015).

Seules les femmes sont affectées par cette augmentation régionale. Sur un an, leur nombre croît de 1,0 %, tandis que le nombre d'hommes demandeurs d'emploi recule de 0,6 %.

L'Indre et l'Indre-et-Loire enregistrent une augmentation de la demande d'emploi supérieure à la moyenne régionale respectivement de + 0,8 % et + 0,7 %, tandis que le Cher et le Loir-et-Cher connaissent une hausse plus modérée (+ 0,1 %) et le Loiret et le Cher des reculs de 0,1 % et de 0,3 %.

En Centre-Val de Loire, 130 000 demandeurs d'emploi n'ont exercé aucune activité au cours du dernier mois de 2016 (catégorie A). Par rapport à décembre 2015, ce nombre baisse de 3,9 % dans la région et de 3,0 % nationalement. A contrario, le nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite longue (catégorie C) a fortement augmenté (+ 11,7 % dans la région entre fin 2015 et fin 2016).

Près d'un demandeur d'emploi sur deux est inscrit depuis un an ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, progresse légèrement en Centre-Val de Loire (+ 0,1 % sur un an) tandis qu'il recule de 2,4 % en France métropolitaine. Fin 2016, ce public représente 47 % de la demande d'emploi régionale, soit 2,8 points de plus qu'en moyenne nationale.

Parmi ces 101 600 demandeurs d'emploi régionaux de longue durée, 57 % sont inscrits depuis deux ans ou plus. La durée

moyenne des inscriptions atteint 19 mois en 2016, à peine plus qu'en 2015.

Les seniors toujours fortement touchés, contrairement aux jeunes

Malgré un ralentissement, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus reste marquée en 2016 : + 5,2 % (soit + 2 600 personnes) après + 10,4 % en 2015. En Centre-Val de Loire, 53 300 seniors sont ainsi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C fin 2016. Cette tendance se retrouve nationalement : le nombre de demandeurs d'emploi seniors a augmenté de 4,9 % en France métropolitaine au cours de l'année 2016. Plusieurs réformes successives concourent à cette évolution : report de l'âge de la retraite, allongement progressif de la durée de cotisation, suppression de la dispense de recherche d'emploi.

Après un léger repli de 0,4 % du nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans en 2015, l'année 2016 se solde par un recul plus prononcé des jeunes inscrits à Pôle emploi dans la région : - 7,4 % pour les catégories A, B et C. Cette diminution en 2016 varie de 9,7 % dans le Cher à 5,2 % dans l'Indre. En France métropolitaine, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi baisse également : - 6,3 % en 2016.

Des offres d'emploi diffusées toujours plus nombreuses

En 2016, près de 249 000 offres d'emploi, déposées par les employeurs, mais également transmises par des sites partenaires de plus en plus nombreux, ont été diffusées par Pôle emploi dans la région. Les offres d'emploi en CDI représentent 43 % de ce total, les contrats intérimaires 32 % et les offres en CDD 21 %.

Légère baisse du taux de chômage

En Centre-Val de Loire, le taux de chômage s'établit à 9,4 % au 4^e trimestre 2016, contre 9,6 % un an plus tôt (*figure 1*). Il est inférieur

de 0,3 point au taux métropolitain, cet écart étant resté relativement stable entre fin 2015 et fin 2016 (*figure 2*). A l'exception du département de l'Indre, où il se stabilise, le taux de chômage baisse dans tous les départements de la région au cours de l'année 2016, mais plus nettement dans le Loiret (- 0,4 point). Avec un taux de 10,3 % au 4^e trimestre 2016, le Cher est le département le plus touché par le chômage contrairement au Loir-et-Cher où 8,5 % des actifs sont au chômage fin 2016.

Hausse de l'activité partielle

Du fait en particulier des inondations de juin 2016, le recours à l'activité partielle a fortement augmenté. Ainsi, 774 000 heures d'activité partielle ont été consommées dans la région entre juillet 2015 et juillet 2016, soit 20,1 % de plus que les 12 mois précédents. Dans le Loiret les entreprises ont consommé 112 000 heures d'activité partielle au cours du seul 2^e trimestre de 2016, contre 30 000 un an auparavant.

Montée en charge de la Garantie jeunes

Après plusieurs années de baisse, l'apprentissage repart à la hausse dans la région, avec 13 300 entrées en 2016 dont 96 % dans le secteur privé (*figure 4*). Les emplois aidés concernent en revanche majoritairement le secteur non marchand. Avec 14 000 entrées en 2016, ils sont globalement en baisse. Le nombre d'entrées en CIVIS (*définitions*) diminue également, en raison de la montée en charge de la Garantie jeunes. Ce dispositif a d'abord concerné les trois départements du sud en 2015, puis également le Loiret en 2016. Ce dispositif sera généralisé à la France entière en 2017. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr>
- <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/mesures-jeunes/garantiejeunes/>

1 Taux de chômage

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	% de la population active Évolution 2016T4/ 2015T4 (point de %)
Cher	10,6	10,5	10,4	10,4	10,3	- 0,3
Eure-et-Loir	9,5	9,6	9,4	9,5	9,4	- 0,1
Indre	9,7	9,8	9,6	9,8	9,7	0,0
Indre-et-Loire	9,2	9,2	9,0	9,1	9,1	- 0,1
Loir-et-Cher	8,8	8,7	8,6	8,6	8,5	- 0,3
Loiret	9,9	9,9	9,7	10,0	9,5	- 0,4
Centre-Val de Loire	9,6	9,6	9,4	9,6	9,4	- 0,2
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	- 0,2

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

Centre-Val de Loire France métropolitaine

en % de la population active

p : données provisoires pour le 4^{ème} trimestre 2016.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (millier)		nombre, % Glissement annuel (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	106,4	68,1	- 0,6	- 4,9
Femmes	111,9	61,9	1,0	- 2,8
Moins de 25 ans	33,3	19,7	- 7,4	- 10,8
25 à 49 ans	131,6	75,8	0,4	- 4,2
50 ans ou plus	53,3	34,5	5,2	1,4
Inscrits depuis un an ou plus	101,6	nd	0,1	nd
Centre-Val de Loire	218,3	130,0	0,2	- 3,9
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	- 0,1	- 3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2015	2016 (p)	nombre, % Évolution 2016/2015
Contrats en alternance	12 694	13 337	5,1
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 298	12 761	3,8
Contrats d'apprentissage du secteur public	396	576	45,5
Emplois aidés	14 503	13 953	-3,8
Emplois aidés du secteur marchand	4 124	2 844	-31,0
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	3 028	2 077	-31,4
Emplois d'avenir	1 096	767	-30,0
Emplois aidés du secteur non marchand	10 379	11 109	7,0
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	8 074	8 565	6,1
Emplois d'avenir	2 305	2 544	10,4
Mesures d'accompagnement des jeunes (1)	4 972	4 216	///
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	4 295	2 659	///
Garantie jeunes	677	1 557	///

p : données provisoires

/// : absence de donnée due à la nature des choses

(1) : les chiffres 2016 ne sont pas comparables avec 2015, ils concernent les contrats de janvier à novembre

Note : extraction en mai 2017

Source : DARES

5 Nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi par secteur

Secteur*	2015	2016
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	3 975	3 218
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	150	114
Banque, assurance, immobilier	2 418	2 734
Commerce, vente et grande distribution	17 499	18 322
Communication, média et multimédia	508	525
Construction, bâtiment et travaux publics	5 851	7 172
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	11 768	11 484
Industrie	12 098	11 995
Installation et maintenance	5 604	5 898
Santé	3 626	3 711
Services à la personne et à la collectivité	15 617	15 677
Spectacle	247	131
Support à l'entreprise	8 558	9 408
Transport et logistique	10 239	10 611
Total	98 158	101 000

* au sens de la codification ROME de Pôle emploi

Sources : Pôle emploi ; Dares.

6 Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par type de contrat

Type de contrat	2015	2016	nombre, % Part (en 2016)
Contrat à durée déterminée	50 936	53 335	21,4
Contrat à durée indéterminée	88 132	105 529	42,4
Contrat intérimaire	68 862	78 915	31,7
Contrat saisonnier	2 609	3 029	1,2
Autres	6 943	8 043	3,2

Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi (données brutes)

Démographie des entreprises

Une stabilité des créations et un repli des défaillances

En 2016, en Centre-Val de Loire, le nombre de créations d'entreprises est comparable à celui de 2015. L'augmentation du nombre de nouvelles sociétés se poursuit mais ne suffit pas à compenser entièrement le recul des nouveaux entrepreneurs individuels, y compris micro-entrepreneurs. Seul le secteur des services (aux particuliers et aux entreprises) est dynamique. Les défaillances d'entreprises sont en net recul, bien au-delà de la moyenne de la France métropolitaine.

Ludovic Rais, Insee Centre-Val de Loire

Après une diminution significative en 2015, les créations d'entreprises stagnent sur l'année 2016 en Centre-Val de Loire (- 0,5 %). L'augmentation du nombre de créateurs en France métropolitaine (+ 5,6 %) ne se répercute pas sur la région. En 2016, 14 412 entreprises marchandes non agricoles ont été créées sur le territoire régional : 9 844 entreprises individuelles y compris micro-entrepreneurs, et 4 568 sociétés (figure 2). Les créateurs n'ont jamais été aussi peu nombreux depuis que le régime d'auto-entrepreneur a été instauré en 2009. Le taux de création varie de 9,2 % dans l'Indre à 12,3 % dans le Loiret (11,3 % en moyenne dans la région).

La création reste la plus dynamique dans le Loiret : + 2,0 %. En revanche, elle baisse nettement dans le Cher (- 7,5 %) et l'Indre (- 5,8 %) alors que les nouvelles immatriculations d'entreprises sont stables dans les trois autres départements de la région (figure 1).

Moins d'entreprises individuelles mais plus de sociétés

Les nouvelles entreprises individuelles, y compris les micro-entrepreneurs, sont moins nombreuses dans la région qu'en 2015 (- 2,9 %) alors que la tendance nationale est à la hausse (+ 3,6 %). L'augmentation de la création de sociétés régionales se poursuit (+ 4,9 % en 2016 après + 9,0 % en 2015) mais ne compense pas totalement le repli du nombre de nouveaux entrepreneurs individuels. De plus, cette progression est deux fois moins importante que celle de la France métropolitaine. Dans la région, en 2016,

un porteur de projet sur trois fonde une société (figure 3). La création sous ce statut progresse principalement dans le Loir-et-Cher (+ 16,9 %) et le Loiret (+ 10,4 %).

Les services aux entreprises et aux particuliers toujours porteurs

En Centre-Val de Loire, à l'instar de la France métropolitaine, plus d'un créateur sur deux se lance dans le secteur des services aux entreprises ou aux particuliers. Les créations régionales augmentent seulement dans ce secteur. Ces entrepreneurs exercent dans le conseil pour les affaires (gestion financière, ressources humaines...), principal domaine de création d'entreprises régionales.

Malgré l'embellie métropolitaine (+ 9,6 %), les nouveaux porteurs de projets régionaux dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration sont moins nombreux qu'en 2015 (- 2,3 %). Les nouveaux porteurs de projet créent notamment leur entreprise dans le commerce de véhicules automobiles. L'évolution favorable des créations sous forme de sociétés ne compense pas la diminution des entrepreneurs individuels (y compris micro-entrepreneurs). Dans ce secteur, seules les créations dans le Loiret (+ 4,0 %) et le Cher (+ 3,6 %) progressent. Dans ce dernier, il s'agit du seul secteur d'activité où le nombre de porteurs de projets augmente.

La création d'entreprise se contracte également dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Le secteur industriel (- 5,7 %) est le plus touché par la

diminution du nombre de créations, plus particulièrement les sociétés nouvellement créées (- 11,7 %). L'Eure-et-Loir est le seul département de la région où les créations dans l'industrie sont en hausse.

Les défaillances d'entreprises en baisse

La stagnation des créations en Centre-Val de Loire s'accompagne d'une diminution significative de 16,8 % du nombre de défaillances d'entreprises. Cette baisse contraste avec l'augmentation observée en 2015 (+ 9,0 %). Ainsi, en 2016, 1 968 défaillances d'entreprises ont été prononcées en Centre-Val de Loire. La diminution des défaillances est beaucoup plus marquée qu'en France métropolitaine (- 6,9 %).

Ce repli des défaillances d'entreprises est le plus sensible dans le Loiret (- 31,1 %). Il concerne également le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Cher alors que les dépôts de bilan se stabilisent en Eure-et-Loir. L'Indre est le seul département à enregistrer une hausse des défaillances d'entreprises : + 5,1 %.

Hormis les services aux entreprises, qui maintiennent un niveau de défaillances semblable à 2015, tous les secteurs d'activité enregistrent une diminution en Centre-Val de Loire (figure 4). Cette baisse est particulièrement prononcée dans la construction (- 29,5 %), l'industrie (- 21,3 %) et le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et restauration (- 21,2 %). Dans ces trois secteurs, le repli du nombre de redressements judiciaires est plus marqué dans la région qu'en France métropolitaine. ■

Pour en savoir plus

- « La création dans l'artisanat, des projets souvent accompagnés et bénéficiant d'aides », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 26, juillet 2016
- « La création d'entreprise en 2014 : des projets modestes », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 25, juillet 2016

1 Créations et défaillances d'entreprises par département

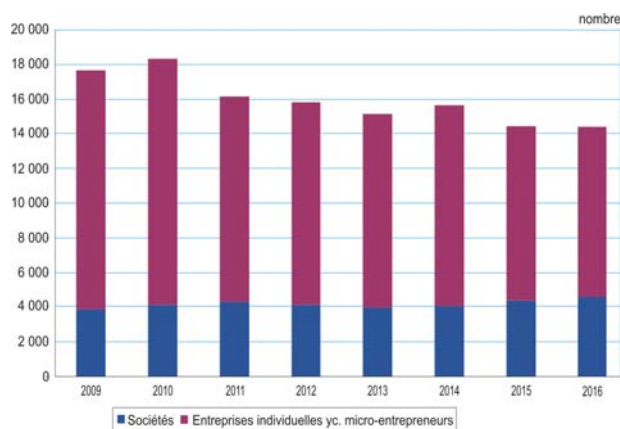
	Créations						Défaillances d'entreprises	%
	Sociétés		Entreprises individuelles yc. micro-entrepreneurs		Total			
	nombre	évolution 2016/2015	nombre	évolution 2016/2015	nombre	évolution 2016/2015		nombre
Cher	373	- 4,4	993	- 8,6	1 366	- 7,5	252	- 12,8
Eure-et-Loir	741	- 4,0	1 625	2,5	2 366	0,4	333	- 0,9
Indre	260	- 3,3	726	- 6,7	986	- 5,8	186	5,1
Indre-et-Loire	1 165	4,3	2 587	- 1,9	3 752	- 0,1	439	- 14,9
Loir-et-Cher	623	16,9	1 217	- 6,5	1 840	0,3	267	- 19,8
Loiret	1 406	10,4	2 696	- 1,9	4 102	2,0	491	- 31,1
Centre-Val de Loire	4 568	4,9	9 844	- 2,9	14 412	- 0,5	1 968	- 16,8
France métropolitaine	182 366	9,8	355 972	3,6	538 338	5,6	56 675	- 8,1

Note : données brutes, en date de jugement pour les défaillances d'entreprises. L'actualisation des outils de gestion ne permet plus d'identifier précisément les créations par des micro-entrepreneurs.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene) ; Banque de France, Fiben (extraction au 14/03/17)

2 Créations d'entreprises en Centre-Val de Loire

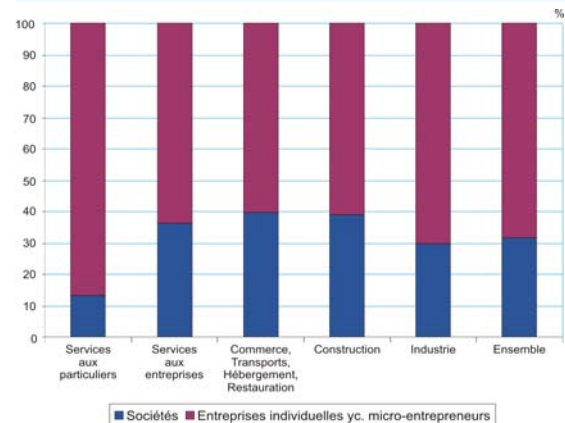


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par secteur d'activité en Centre-Val de Loire, en 2016

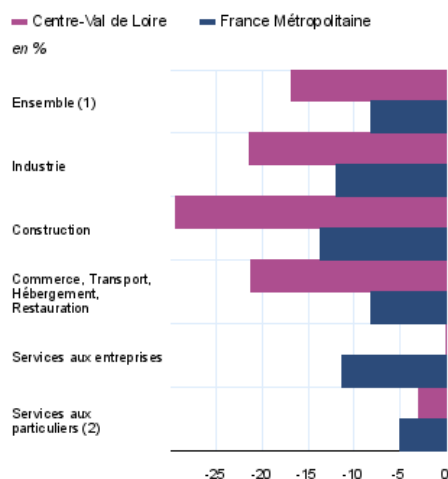


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2015 et 2016 selon le secteur d'activité



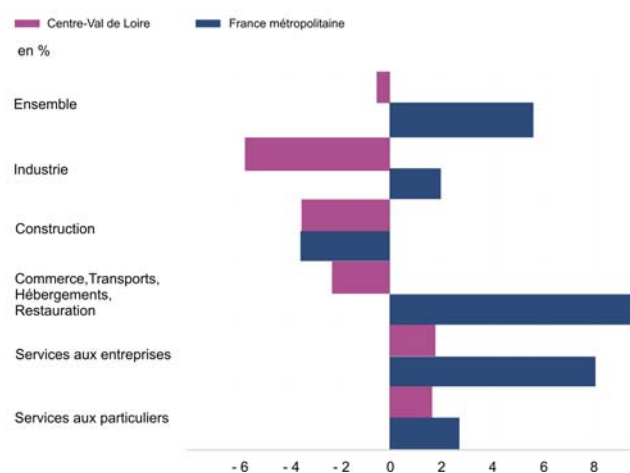
(1) y compris agriculture.

(2) hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction au 14/03/17)

5 Évolution annuelle des créations d'entreprises entre 2015 et 2016 selon le secteur d'activité



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

Construction

Un redémarrage à confirmer

Le secteur de la construction se porte mieux en 2016. La construction de logements neufs connaît une reprise, tant en matière d'autorisations que de mises en chantier. Dans la même dynamique, la surface de locaux autorisés augmente. La hausse du nombre de réservations de logements contraste avec le recul enregistré pour les mises en vente. L'activité des travaux publics est stable en 2016.

Fabio Dos Santos Pereira (DREAL Centre-Val de Loire), Issiaka Bagaté (CERC Centre-Val de Loire)

Construction neuve : la progression se poursuit

En 2016, la tendance amorcée en 2015 se poursuit, avec une progression de 5,4 % du nombre de logements autorisés en Centre-Val de Loire, portant le total à près de 11 600 logements. Cette hausse est toutefois inférieure à celle enregistrée nationalement (14,8 %) (*figures 1 et 3*).

Cette tendance à la hausse est plus marquée pour le secteur collectif qui enregistre une nouvelle augmentation d'environ 7,9 % après celle de 2015. Ceci porte le nombre de logements collectifs autorisés à 5 114 (y compris en résidence). Le nombre de maisons individuelles autorisées n'augmente que de 3,5 %, pour atteindre 6 499 en 2016.

Le nombre de logements autorisés progresse dans la majorité des départements, particulièrement dans le Loir-et-Cher (+ 31 %). Seuls les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Indre connaissent un recul, respectivement de 12,6 % et 21,3 %.

Concernant les logements commencés, après quatre années consécutives de recul, on observe une reprise des mises en chantier en 2016 dans la région. Avec cette hausse de 8,4 %, inférieure à celle du niveau national (12,3 %), le nombre de logements mis en chantier en 2016 s'établit à près de 10 100, dont 81 % sont situés en Eure-et-Loir, en Indre-et-Loire et dans le Loiret.

Là encore, le secteur collectif est celui où la hausse est la plus marquée (+ 19,8 %), alors que le nombre de logements individuels mis en chantier n'augmente que de 1,1 %.

Le nombre de logements commencés augmente dans le Loiret (+ 20,1 %), l'Indre-et-Loire (+ 16,6 %) et le Cher (+ 16,4 %), alors qu'il diminue dans les autres départements de la région, en particulier dans le Loir-et-Cher (- 20,3 %).

La construction de près de 1,63 million de mètres carrés de locaux non résidentiels a été autorisée au cours de l'année 2016. Le Centre-Val de Loire connaît ainsi une hausse importante de 15,7 %, contre 2,9 % en France métropolitaine (*figures 2 et 4*).

Les locaux privés représentent près de 88 % de la surface totale autorisée. Les surfaces autorisées de locaux dédiés aux usages de bureaux, de commerce, d'entrepôts et d'exploitation agricole ou forestière sont orientées à la hausse. À l'inverse, on note une baisse des surfaces correspondant aux locaux liés à l'artisanat (- 17,2 %), à l'hébergement hôtelier (- 63,8 %) et à l'industrie (- 27,7 %). La surface autorisée de locaux de service public progresse de 10,4 % sur un an.

En 2015, la surface de locaux mis en chantier est d'environ 0,86 million de mètres carrés, soit un recul de 4,4 % par rapport à 2014. La tendance nationale est encore plus marquée avec 8,8 % de surface mise en chantier de moins sur un an.

Promotion immobilière privée : une baisse de l'offre, une reprise des ventes

Les tendances observées en 2015 pour la promotion immobilière ne se confirment pas en 2016. Alors que le nombre de mises en vente est en repli, les réservations repartent à la hausse, aussi bien pour les appartements que pour les maisons individuelles (*figure 5*).

Dans la région, les mises en vente connaissent en 2016 un recul de 20,2 %. Avec une baisse de 22,1 % sur un an, le secteur du logement collectif est nettement plus impacté que le logement individuel (- 6,1 %).

Dans le même temps, le nombre de logements neufs réservés à la vente progresse de 12,8 %, contre 20,6 % au niveau national.

Entre 2015 et 2016, le prix moyen des logements augmente en Centre-Val de Loire. Le prix au mètre carré d'un appartement passe ainsi de 3 034 à 3 146 euros, tandis que le prix moyen d'une maison neuve s'établit à 206 669 euros fin 2016, soit une hausse de 0,3 % sur un an. À noter que la moyenne nationale reste plus élevée tant pour l'individuel (256 995 euros l'unité) que pour le collectif (3 993 euros/m²).

Avec 1 870 logements disponibles fin 2016, dont près de neuf dixièmes sont des appartements, le Centre-Val de Loire atteint son niveau le plus bas depuis 2004.

Travaux publics : une stabilité du niveau d'activité observée en 2016

En 2016, le secteur des travaux publics a observé en Centre-Val de Loire, un niveau d'activité plutôt stable, après plusieurs années consécutives de baisse.

Les premières prévisions pour 2017 laissent apparaître un frémissement de l'activité pour le début de l'année, mais la situation reste encore fragile et doit être confirmée dans les mois à venir. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/enquetes-et-statistiques-r55.html>

1 Logements autorisés et commencés par département

	Logements autorisés			Logements commencés			nombre, %
	2016	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	2016	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Cher	900	25,8	- 18,2	700	16,4	- 19,7	
Eure-et-Loir	1 600	- 12,6	- 6,0	1 400	- 6,2	- 10,2	
Indre	400	- 21,3	- 9,0	400	- 13,5	- 8,5	
Indre-et-Loire	4 100	9,4	- 2,3	3 500	16,6	- 2,7	
Loir-et-Cher	1 100	31,0	- 14,0	800	- 20,3	- 10,1	
Loiret	3 500	4,4	- 4,4	3 200	20,1	- 5,9	
Centre-Val de Loire	11 600	5,4	- 6,5	10 100	8,4	- 7,8	
France métropolitaine	437 800	14,8	- 3,4	364 600	12,3	- 4,0	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, Extraction au 30 mars 2017

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Centre-Val de Loire			France métropolitaine		%
	Surfaces autorisées en 2016 (millier de m ²)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Artisanat	44	- 17,2	- 17,6	0,5	- 3,8	
Bureaux	124	6,4	0,6	8,6	0,2	
Commerce	211	8,0	- 2,1	8,5	- 2,5	
Entrepôt	566	51,2	3,3	17,8	4,3	
Exploitation agricole ou forestière	360	20,1	- 11,9	- 10,7	- 3,7	
Hébergement hôtelier	10	- 63,8	- 3,1	- 6,6	2,2	
Industrie	116	- 27,7	2,9	8,3	- 3,2	
Service public ou d'intérêt collectif	200	10,4	- 7,4	8,1	- 8,7	
Ensemble	1 631	15,7	- 4,7	2,9	- 2,9	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

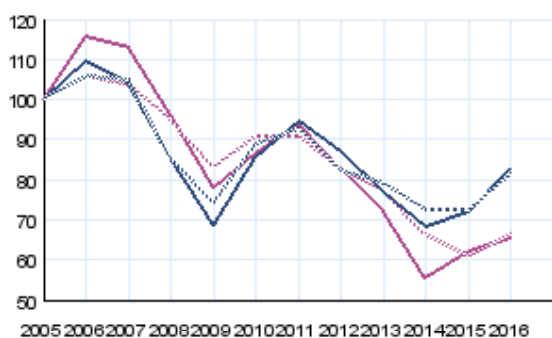
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 30 mars 2017

3 Évolution de la construction de logements

— Logements autorisés - Centre-Val de Loire
 - - - Logements commencés - Centre-Val de Loire
 — Logements autorisés - France métropolitaine
 - - - Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

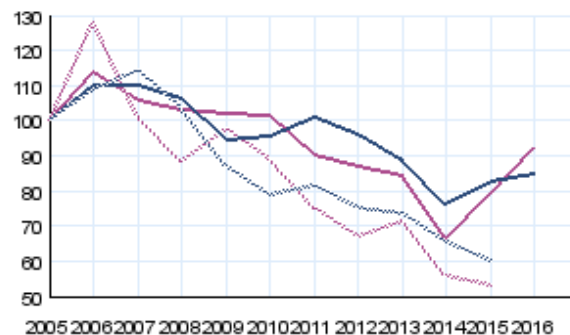
Champ : logements individuels et collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

— Locaux autorisés - Centre-Val de Loire
 - - - Locaux commencés - Centre-Val de Loire
 — Locaux autorisés - France métropolitaine
 - - - Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Centre-val de Loire

— Logements neufs disponibles en fin d'année
 — Logements neufs mis en vente
 — Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, Enquête ECLN

Tourisme

La fréquentation touristique se maintient grâce à l'hôtellerie

En 2016, la fréquentation touristique en Centre-Val de Loire progresse légèrement alors qu'elle baisse en France métropolitaine. Cette croissance régionale est exclusivement liée à une hausse des réservations de la clientèle française dans l'hôtellerie. Les fréquentations touristiques départementales sont hétérogènes et les taux d'occupation des hôtels et des campings sont les plus bas de métropole.

Ludovic Rais, Insee Centre-Val de Loire

En 2016, la fréquentation touristique dans les hôtels et les campings du Centre-Val de Loire dépasse pour la deuxième année consécutive les 7,5 millions de nuitées. Le nombre de nuits passées dans la région est légèrement en hausse par rapport à 2015 (+ 0,4 %) alors qu'il diminue en France métropolitaine de 0,9 % (figure 5). L'accroissement de l'activité hôtelière régionale (+ 1,8 %) compense le recul de celle des campings (- 3,8 %).

D'une manière générale, les Français ont plus fréquenté les établissements hôteliers et les campings qu'en 2015 : + 5,2 %. En revanche, la clientèle internationale a été moins assidue : - 11,0 %. Un quart des nuitées dans la région et un tiers en métropole sont réservées par un étranger.

Les départements ligériens concentrent toujours près de trois nuitées sur quatre. La fréquentation des hôtels et campings croît dans le Cher et l'Eure-et-Loir de 1,9 % et dans l'Indre-et-Loire de 1,3 %. Elle est stable dans le Loiret (+ 0,4 %) et diminue dans l'Indre et le Loir-et-Cher (respectivement - 1,4 % et - 1,5 %).

Une clientèle française plus assidue dans les hôtels

Le parc hôtelier s'agrandit légèrement en Centre-Val de Loire (+ 2,0 %). Avec 665 hôtels et une capacité de 20 000 chambres, il représente 4,0 % du parc métropolitain.

Le nombre accru de nuitées dans la région est uniquement dû à une fréquenta-

tion plus soutenue de la clientèle française. Celle des touristes étrangers diminue fortement.

Les nuitées sont en progression dans tous les départements, notamment dans le Cher et l'Eure-et-Loir (figure 1).

La hausse de la fréquentation hôtelière en Centre-Val de Loire concerne tous les établissements classés. La plus forte progression concerne les hôtels trois étoiles : + 4,9 % (figure 2). En 2016, quatre nuitées sur dix sont passées dans des hôtels de cette catégorie ; trois sur dix le sont dans des établissements d'une ou deux étoiles.

Hormis l'Occitanie, le Centre-Val de Loire détient le plus faible taux d'occupation des treize régions métropolitaines : 53,1 % (la moyenne nationale s'établit à 58,4 %). La part de la clientèle d'affaires de la région reste très importante : 53,6 % des nuitées contre 47,9 % en France métropolitaine.

La saison dans l'hôtellerie de plein air pénalisée par une mauvaise météo printanière

Les 255 campings de la région offrent près de 20 000 emplacements. Sur la saison 2016 (de mai à septembre), le nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air recule de 3,8 % en Centre-Val de Loire (figure 3). Ce retrait est plus marqué qu'en France métropolitaine (- 0,6 %). La fréquentation dans les campings n'avait pas été aussi faible depuis la saison 2012.

Les fortes pluies et les inondations du printemps 2016 ont impacté le début de la saison régionale. Seul l'Indre-et-Loire fait exception : la fréquentation de l'hôtellerie de plein air y progresse de 4,2 %.

La diminution concerne uniquement les emplacements nus, les nuitées en locations augmentent. Seuls les établissements hôteliers de plein air classés enregistrent une baisse de leur fréquentation touristique. C'est particulièrement le cas pour les campings de trois étoiles ou plus, qui représentent les trois quarts des nuitées et dont la fréquentation diminue de 4,6 % (figure 4).

Le recul du nombre de nuitées dans les campings de la région est principalement dû au désintérêt des touristes étrangers, notamment européens. Les fréquentations britanniques et néerlandaises, qui représentent à elles seules trois quarts des nuitées internationales, ont diminué respectivement de 8,0 % et 7,1 %. Le constat est plus nuancé nationalement, en partie grâce aux régions qui ont accueilli de grands événements sportifs ou culturels.

À l'instar de celui des hôtels, le taux d'occupation des campings du Centre-Val de Loire est le plus faible de métropole : 26,7 %, soit dix points de moins que le taux national. La région est également celle, si l'on excepte l'Île-de-France, où les touristes restent le moins longtemps dans un même établissement (2,9 jours contre 5,2 en moyenne dans le pays). ■

Pour en savoir plus

- « Les logements touristiques de particuliers proposés par Internet », Insee Analyses n°33, février 2017
- « Saison touristique 2016 : la clientèle étrangère a moins séjourné dans les hôtels et camping de la région », Insee Flash Centre-Val de Loire n°26, février 2017
- « Un million d'emplois liés à la présence des touristes - plus de la moitié dans les espaces urbains », Insee Première n° 1555, juin 2015
- Site <http://www.tourisme-pro-centre.fr/> (rubrique études et enquêtes)

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (millier)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Cher	677	3,7	0,4	15,9
Eure-et-Loir	651	3,3	0,8	19,7
Indre	391	0,5	- 1,7	13,4
Indre-et-Loire	1 780	0,4	0,2	26,0
Loir-et-Cher	942	2,1	0,8	16,5
Loiret	1 362	2,2	- 0,5	18,7
Centre-Val de Loire	5 802	1,8	0,1	20,0
France métropolitaine	200 089	- 1,0	0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 025	57 870	0,6	- 0,2
3 étoiles	2 273	74 941	4,9	- 1,1
4-5 étoiles	820	48 559	1,0	0,7
Non classés	685	18 719	- 3,4	- 6,8
Total	5 802	200 089	1,8	- 1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (millier)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locaux
Cher	106	- 8,3	1,5	31,1	18,5
Eure-et-Loir	76	- 8,3	- 2,3	31,8	35,4
Indre	118	- 7,0	- 1,7	26,8	27,0
Indre-et-Loire	573	4,2	- 0,9	42,7	36,1
Loir-et-Cher	639	- 6,3	1,7	53,2	45,5
Loiret	229	- 9,2	1,5	51,8	22,2
Centre-Val de Loire	1 741	- 3,8	0,4	45,5	36,0
France métropolitaine	112 166	- 0,6	1,6	32,0	49,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	342	15 744	- 2,8	- 2,3
3-4-5 étoiles	1 291	90 362	- 4,6	0,2
Non classés	108	6 061	2,9	- 7,6
Total	1 741	112 166	- 3,8	- 0,6

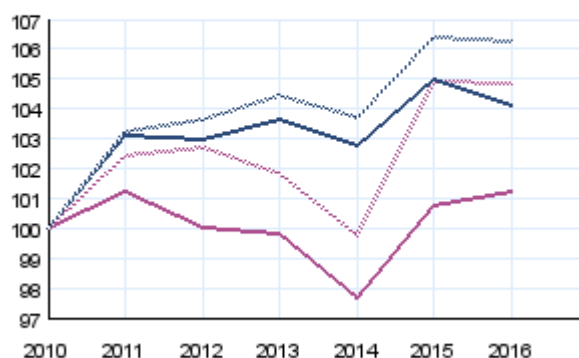
Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Centre-Val de Loire
 - - - Nombre d'arrivées - Centre-Val de Loire
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Les signes d'une reprise à conforter

Bien qu'en recul de 20 % par rapport au niveau atteint en 2010, le transport routier régional de marchandises semble amorcer une inflexion à la hausse en 2016. Conjugués à la poursuite des tendances haussières des immatriculations de véhicules et de l'activité aéroportuaire, ces indicateurs de bonne santé économique seront à confirmer en 2017.

Fabien Guillemaut, DREAL Centre-Val de Loire

Inflexion de la tendance pour le transport routier de marchandises

Après deux années consécutives de baisse, les flux routiers nationaux de marchandises (*définitions*) repartent légèrement à la hausse en 2016 (+ 2,3 % par rapport à 2015). Cette hausse, sensiblement dans la moyenne nationale (+ 2 %), est pour beaucoup due à l'évolution des flux internes à la région (+ 9,6 %). Dans le même temps, les flux entrants régressent et les flux sortants progressent (*figure 2*). En conséquence, la « balance commerciale » régionale s'améliore : + 215 millions de tonnes-kilomètres (*définitions*).

Le transport routier national des entreprises du Centre-Val de Loire reste cependant à un niveau très en deçà de celui de 2010 (12,9 milliards de tonnes-kilomètres en 2016 contre 16,2 milliards, soit - 20,4 %).

Des immatriculations toujours en hausse

Autre signe de la reprise d'activité du secteur du transport routier de marchandises, les immatriculations de véhicules industriels à moteur (VIM) sont reparties à la hausse en 2016, après une légère diminution en 2015 (*figure 1*). Ainsi, 1 807 VIM sont immatriculés cette année, soit une hausse de 13,7 % par rapport à l'année précédente. Ceux-ci représentent 3,7 % des immatriculations recensées en France en 2016.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers augmentent aussi (+ 4,8 % par rapport à l'année précédente) et atteignent 14 324 en 2016. La majorité des immatriculations (80 % du total) sont toutefois le fait des véhicules particuliers.

Ils représentent ainsi 65 662 immatriculations, en progression de 3,2 % par rapport à 2015, soit une hausse inférieure de deux points à la moyenne métropolitaine. Les immatriculations de véhicules particuliers sont notamment dynamiques en Eure-et-Loir (+ 7,0 %) et dans l'Indre (+ 5,8 %) alors qu'elles diminuent dans le Loir-et-Cher.

Au total, se sont donc près de 82 000 véhicules neufs qui ont été immatriculés dans la région, soit 3,6 % de plus qu'en 2015.

Depuis plusieurs années, la part du diesel dans le nombre de voitures particulières neuves immatriculées diminue dans la région comme au niveau national (*figure 4*). Elle est ainsi passée, en Centre-Val de Loire, de 71 % en 2010 à 57 % en 2015. La tendance étant à la baisse au niveau national pour l'année 2016, le diesel perd probablement aussi du terrain dans la région, essentiellement au profit des voitures essence alors que les véhicules disposant d'une motorisation alternative, quoique encore peu nombreux, sont en phase d'ascension. Ainsi, 4,1 % des immatriculations régionales ont concerné un véhicule de motorisation tout ou partie électrique (+ 37 % entre 2014 et 2015). L'exclusion du dispositif de bonus des voitures hybrides non rechargeables livrées depuis le 1^{er} avril 2017 (celles commandées avant le 1^{er} janvier 2017 et livrées avant le 1^{er} avril bénéficiaient encore du bonus) a été ressenti au niveau national dès le début de l'année 2017 et laisse augurer une baisse des immatriculations de ce type de véhicules dans la région.

Malgré tout, le parc automobile reste encore

très majoritairement diesel : en 2015, sept voitures particulières ou commerciales sur dix circulant dans la région roulent au gasoil. Les véhicules hybrides ou électriques restent peu nombreux sur le territoire régional, comme au niveau national (un véhicule sur cent).

200 000 passagers aériens transportés en 2016

Pour la première fois, la fréquentation aéroportuaire régionale dépasse les 200 000 passagers, confirmant la tendance de fond des années passées. Progressant du double de la moyenne nationale, de 5,9 %, par rapport à l'année précédente, la fréquentation est surtout portée par les lignes low cost qui représentent 93,5 % de la fréquentation (93,2 % en 2015) et progressent de 6,2 % depuis 2015 (*figure 3*).

Parmi les plateformes aéroportuaires de la région, celle de Tours-Val de Loire assure l'essentiel du trafic : 96,8 % (198 897 personnes) des passagers aériens de la région, essentiellement sur les lignes à bas coût (192 128 passagers, 96,6 % de la fréquentation).

Grâce à l'organisation de vols charters nationaux et de vols vacances internationaux (organisés par des voyagistes), la fréquentation de l'aéroport de Châteauroux-Centre se stabilise. Ainsi, 5 411 personnes ont emprunté un vol au départ ou à l'arrivée de l'aéroport en 2016 (+ 0,4 % par rapport à 2015). L'activité de transport de marchandises bénéficie également de cette stabilisation, 2 804 tonnes de fret étant passés entre les mains des manutentionnaires castelroussins (- 0,5 %). ■

Pour en savoir plus

- « Pédales pour aller travailler », Insee Flash Centre-Val de Loire n°25, janvier 2017
- « L'utilisation des transports en Centre-Val de Loire », Insee Flash Centre-Val de Loire n° 21, juin 2016
- DREAL Centre-Val de Loire : <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>
- Observatoire régional des transports : www.ort-centre.fr

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble des immatriculations (3)	
	2016	Évolution 2016/2015	2016	Évolution 2016/2015	2016	Évolution 2016/2015	2016	Évolution 2016/2015
Cher	7 207	0,6	1 380	8,2	241	40,9	8 840	2,6
Eure-et-Loir	12 958	7,0	2 526	5,1	424	8,7	15 947	6,7
Indre	5 026	5,8	997	8,8	172	11,7	6 198	6,3
Indre-et-Loire	16 081	3,9	3 916	1,9	336	10,2	20 383	3,6
Loir-et-Cher	7 307	- 1,6	1 421	6,4	150	- 25,0	8 887	- 0,9
Loiret	17 083	2,2	4 084	5,0	484	31,2	21 659	3,1
Centre-Val de Loire	65 662	3,2	14 324	4,8	1 807	13,7	81 914	3,6
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Note : données brutes.

Source : SOeS, Sidiv

2 Transport de marchandises par la route

	2016 (p) (millions de tonnes- kilomètres transportées)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)
Centre-Val de Loire		
Entrées dans la région	5 027	- 8,1
Sorties de la région	5 242	- 6,2
Intérieur de la région	2 626	1,8

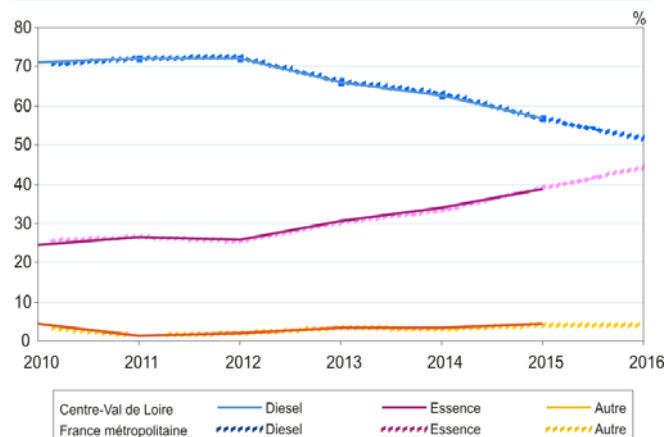
p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse, données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

4 Évolution des immatriculations de voitures particulières neuves par type de motorisation



Source : SOeS-RSVERO

3 Passagers des aéroports

	Centre-Val de Loire			France métropolitaine	
	passagers en 2016	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Lignes nationales	29 713	- 2,0	3,6	2,9	1,7
Lignes internationales	175 749	7,3	10,0	3,0	4,3
Transit	60	757,1	- 52,6	11,1	- 12,2
Total	205 522	5,9	8,8	3,0	3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	192 128	6,2	9,5	10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost)	93,5	///	///	///	///

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Note : données brutes.

Source : Union des aéroports français

Agriculture

Toutes les productions plombées par la météo catastrophique

En 2016, aucune production végétale n'a été épargnée par une météo peu clémente. Les pluies intenses de fin mai-début juin et le manque de lumière ont gravement endommagé les grandes cultures et sévèrement entamé la récolte fourragère tandis que le gel a amputé la vendange d'un tiers. La sécheresse estivale a pris le relais. Les cours du blé, liés à une récolte mondiale record, n'ont pas bondi pour autant. Les productions légumière et fruitière ont été retardées. Les cours des vins poursuivent en revanche une belle progression. Les productions animales suivent des trajectoires divergentes : alors que les cours du porc se redressent sensiblement, les cours de la viande bovine et du lait de vache décrochent. Les brouillards se sont bien exportés, malgré les contraintes liées à la fièvre catarrhale ovine. Les charges liées à la production agricole s'allègent encore.

Gaëtan Buisson, Draaf Centre-Val de Loire

Les grandes cultures victimes des aléas climatiques

Les résultats 2016 pour les grandes cultures rappellent ceux de la tristement célèbre année 1976. Les céréales affichent des pertes considérables (*figure 1*). Après un début de campagne plutôt favorable, les conditions météo se sont dégradées à un moment où les céréales sont particulièrement vulnérables. Les pluies torrentielles et les crues de juin ont provoqué verse, asphyxie racinaire et maladies (*figure 5*). Cumulées à un manque de luminosité en juin les quantités et la qualité s'en sont trouvées diminuées (*figure 4*).

Le rendement moyen du blé tendre, en chute libre, ampute la production de 40 % par rapport à la moyenne quinquennale. Malgré une augmentation des surfaces de 14 %, la production des orges diminue d'autant. Le blé dur paye le plus lourd tribut avec un rendement de 23 q/ha contre une moyenne quinquennale de 66 q/ha. La production s'effondre de 60 %, malgré une hausse des surfaces de 30 %.

Les rendements du maïs grain décrochent de 21 % et sont hétérogènes. L'irrigation n'a pas pu compenser la sécheresse estivale et les rendements des maïs non irrigués ont été divisés par plus de deux par rapport aux maïs irrigués.

La production de colza se replie de 12 %, en dépit d'une hausse de 3 % des surfaces. Le rendement perd cinq quintaux à l'hectare par rapport à 2015.

La production de tournesol fond de moitié par rapport à la moyenne quinquennale à cause du manque d'eau et de surfaces en recul de 43 %.

Les protéagineux ont également souffert des conditions printanières exécrables et leur production s'est réduite de plus d'un tiers par rapport à 2015.

Les marchés mondiaux sont restés indif-

férents à la très sévère chute des rendements hexagonaux ; la récolte mondiale est même annoncée comme la plus importante jamais enregistrée, à 2,094 milliards de tonnes. Malgré un rebond au second semestre, le cours du blé perd 11 % et celui de l'orge autour de 18 %. Le prix du maïs se redresse également en deuxième partie d'année. Le cours du colza remonte progressivement la pente, pour atteindre la moyenne quinquennale fin 2016 (*figure 2*).

Le gel de printemps ampute les vendanges

La récolte de raisin de cuve chute de 27 % par rapport à la moyenne quinquennale. Des périodes de gel intense ont succédé à un hiver doux, détruisant les bourgeons. L'impact a été très variable selon les vignobles, allant jusqu'à annihiler toute récolte par endroits. Le millésime 2016 s'annonce pour autant de bonne qualité. La progression des cours se poursuit : le prix du Chinon rouge, notamment, s'est apprécié de 47 % en dix ans.

Légumes et fruits : des productions et des marchés tributaires de la météo

La mauvaise météo du printemps a ralenti les productions et la consommation de légumes. Certains secteurs de production ont été inondés. Cependant, l'ensemble de l'année a été plutôt correct, avec des prix souvent plus élevés que la moyenne. La production de pommes et de poires est pénalisée par la présence de nombreux fruits de petits calibres liés à la sécheresse d'août, mais les prix sont meilleurs que ceux de la campagne précédente.

Le secteur bovin ne sort pas de la crise

Le rendement régional des prairies est inférieur de plus d'un tiers au rendement annuel de référence.

La qualité des fourrages est hétérogène. La fin des quotas laitiers a entraîné une surproduction européenne, faisant chuter les prix. Le prix du lait de vache payé aux producteurs s'établit ainsi en 2016 à 308 € / 1000 L, soit une baisse de 6 % par rapport à 2015 et de 19 % par rapport à 2014. En septembre, la Commission européenne a instauré une aide pour la réduction de la production laitière, qui a contribué au redressement des marchés des produits laitiers et du lait.

La crise laitière a poussé les éleveurs à vendre leurs vaches, engorgeant le marché, avec pour conséquence une chute du prix des vaches « R » de 6 % sur un an. Toujours soumis aux contraintes liées à la fièvre catarrhale ovine (FCO), le marché des brouillards a, malgré tout, repris des couleurs. Les exportations depuis le Centre-Val de Loire progressent de 12 % sur l'année.

En 2016, le volume régional des livraisons de lait de chèvre augmente de 4 % par rapport à 2015 et les prix sont en hausse de 2 % (744 € / 1000 L).

Le marché du porc charcutier s'est assaini dans toute l'Europe. Avec une demande exponentielle des pays asiatiques, les cours sont repartis à la hausse. En France, les prix s'apprécient de 4 %.

Une facture énergétique moins lourde

Sur un an, le prix d'achat des intrants a baissé de 4,4 %, amplifiant le mouvement de l'année précédente (-1,8 %), sous l'effet du recul particulièrement marqué du prix des engrais et amendements et de l'énergie (*figure 3*). Mais, le coût de cette dernière est reparti à la hausse en fin d'année. ■

Pour en savoir plus

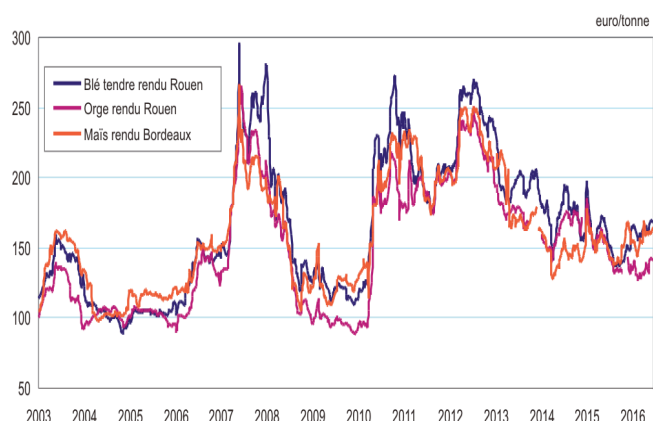
- <http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr>

1 Grandes cultures et oléoprotéagineux en 2016 en Centre-Val de Loire

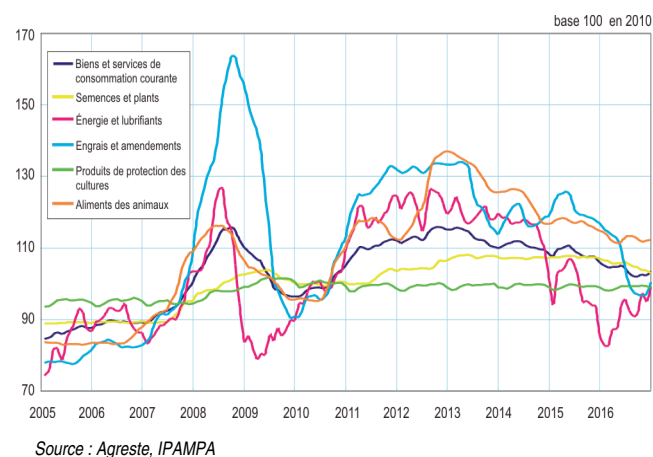
	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)	Production (1 000 q)	Évolution de la production 2016/2015 (%)
Blé tendre	682 965	44	30 349	- 43
Blé dur	93 880	23	2 150	- 59
Orge, escourgeon	302 485	51	15 397	- 26
Avoine	7 710	36	275	- 27
Maïs-grain (hors semences)	108 675	76	8 223	- 26
Maïs grain irrigué	74 375	92	6 819	- 19
Maïs grain non irrigué	34 300	41	1 403	- 49
Triticale	24 485	33	819	- 33
Colza	312 291	29	9 161	- 12
Tournesol	46 235	19	895	- 27
Pois protéagineux	28 035	21	599	- 36
Féveroles et fèves	8 680	15	126	- 19

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle provisoire 2016

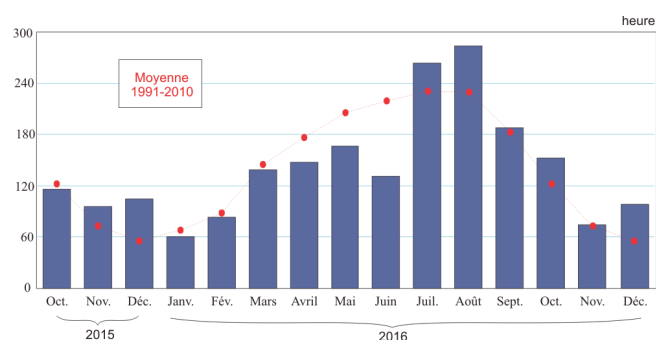
2 Les cours des céréales



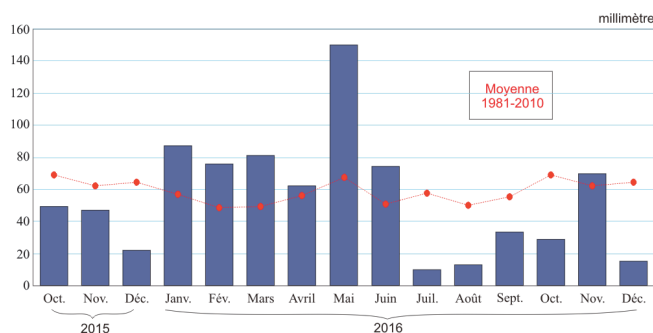
3 Évolution de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Centre-Val de Loire



4 Cumul des durées d'insolation



5 Cumul des hauteurs de précipitations



Commerce extérieur

Des échanges en baisse mais un solde toujours excédentaire

Le commerce extérieur de la région Centre-Val de Loire enregistre une légère baisse en 2016. Sur une base FAB/CAF, les exportations (18,51 milliards d'euros) baissent de 1,6 % alors que les importations (18,12 milliards d'euros) stagnent. L'excédent commercial diminue ainsi pour s'établir à 395 millions d'euros. Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire représentent 79 % des exportations et 75,5 % des importations. En termes sectoriels, les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, les parfums et cosmétiques, et les machines et équipements d'usage général demeurent les principales catégories de produits échangés par la région. La région est très dépendante de l'Union européenne (72,6 % des échanges), en particulier de l'Allemagne, premier pays client et fournisseur.

Fabrice Blazquez, Direccte Centre-Val de Loire

Le commerce extérieur de la région Centre-Val de Loire a légèrement baissé en 2016. Les exportations se sont élevées à 18,51 milliards d'euros (Md€), soit -1,6 % par rapport à l'exercice antérieur.

Quant aux importations, elles ont atteint 18,12 Md€, en stagnation par rapport à 2015. Le commerce extérieur de la région Centre-Val de Loire dégage ainsi un excédent de 395 millions d'euros (M€), sensiblement inférieur aux années précédentes (-35,0 % par rapport à 2015) (figure 1). Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit en 2016 à 102,2 % (103,3 % en 2015).

Un positionnement stable par rapport aux autres régions françaises

Comme en 2015, les échanges de la région Centre-Val de Loire représentent 4,2 % des exportations et 3,6 % des importations françaises, soit une ouverture à l'international sensiblement supérieure à son poids économique (3,3 % du PIB national). Elle se situe ainsi en 10^e position parmi les régions françaises métropolitaines exportatrices, devant les Pays de la Loire (18,2 Md€), la Bretagne et la Corse.

Trois départements représentent plus des trois quarts des échanges extérieurs de la région

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir sont les trois départements dont l'activité de commerce extérieur est la plus dynamique. Ils représentent 79 % des exportations et 75,5 % des importa-

tions (figure 2). Viennent ensuite le Loiret-et-Cher (10,2 % des exportations et 11,6 % des importations), puis l'Indre et le Cher, ces deux départements n'assurant à eux deux qu'à peine plus de 12 % des échanges de la région.

La région Centre-Val de Loire, troisième exportatrice de produits pharmaceutiques

Le commerce extérieur de la région Centre-Val de Loire demeure très concentré sur un petit nombre de secteurs. Les produits pharmaceutiques (3,98 Md€, -7,4 %), les parfums et cosmétiques (2,52 Md€, -3,7 %) et les machines et équipements d'usage général (1,93 Md€, +1,8 %) sont les principaux produits vendus à l'extérieur par la région, avec des parts respectives de 21,5 %, 13,6 % et 10,4 %, soit un peu moins de la moitié des exportations totales (figure 3). La région Centre-Val de Loire est la 3^e région française exportatrice de produits pharmaceutiques derrière l'Île-de-France et le Grand Est (avec près de 14,0 % du total national) et également la 3^e région pour les produits cosmétiques, derrière les Hauts-de-France et l'Île-de-France (18,3 % du total).

Les produits pharmaceutiques (2,41 Md€, +11,6 %) se trouvent également en tête des importations, suivis par les machines et équipements d'usage général (1,35 Md€, +4,3 %), les cuirs, bagages et chaussures (1,01 Md€, +12,8 %) et la chimie de base, les matières plastiques et le caoutchouc (999 M€, -10,3 %) (figure 4).

Une dépendance toujours forte vis-à-vis des pays de l'Union européenne

La région Centre-Val de Loire est très dépendante de l'Union européenne, qui a concentré, en 2016, 72,6 % de ses exportations et importations (figures 5 et 6). Cette dépendance s'est encore accrue en 2016 par rapport à 2015 (71,8 % des exportations et 71,9 % des importations). Elle est d'ailleurs sensiblement plus importante qu'à l'échelon national pour lequel 60,1 % des exportations et 58,5 % des importations se font avec l'Union européenne en 2016. Les échanges de la région avec l'Union européenne sont toujours excédentaires (276 M€).

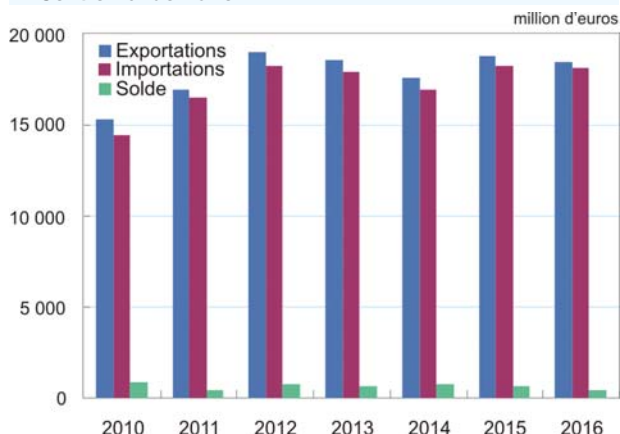
En 2016, l'Allemagne est toujours le 1^{er} client de la région Centre-Val de Loire, avec 15,5 % des exportations (2,88 Md€), devant la Belgique (2,31 Md€), pays avec lequel les exportations ont augmenté de 12,5 %. Les autres principaux pays sont le Royaume-Uni (1,69 Md€), l'Italie (1,41 Md€) et l'Espagne (1,40 Md€). Viennent ensuite les États-Unis, les Pays-Bas, l'Irlande, la Pologne et la Chine.

À l'importation, le 1^{er} fournisseur de la région Centre-Val de Loire reste l'Allemagne, avec 16,9 % du total des importations (3,06 Md€) malgré une baisse de 6,6 % en valeur. Viennent ensuite l'Italie (2,14 Md€, en hausse de 11,8 %), l'Irlande (1,79 Md€, +9,9 %), la Chine (1,48 Md€, +8,1 %), l'Espagne, la Belgique, les États-Unis et le Royaume-Uni. ■

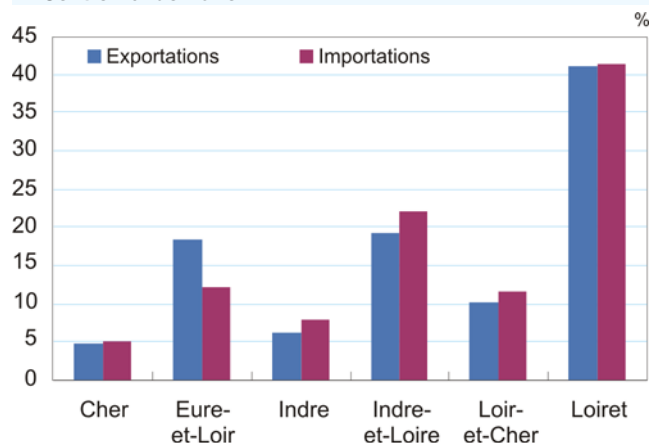
Pour en savoir plus

- <http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/>
- http://lekiosque.finances.gouv.fr/regionales/Region_accueil.asp
- <http://www.douane.gouv.fr/>

1 Évolution des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire

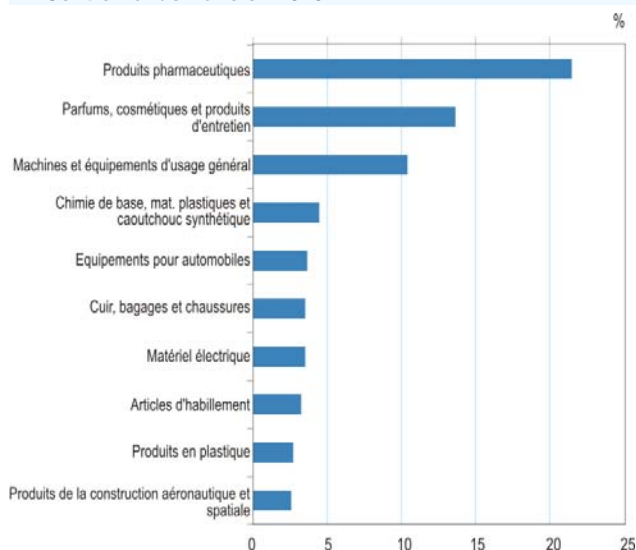


2 Ventilation régionale 2016 des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire

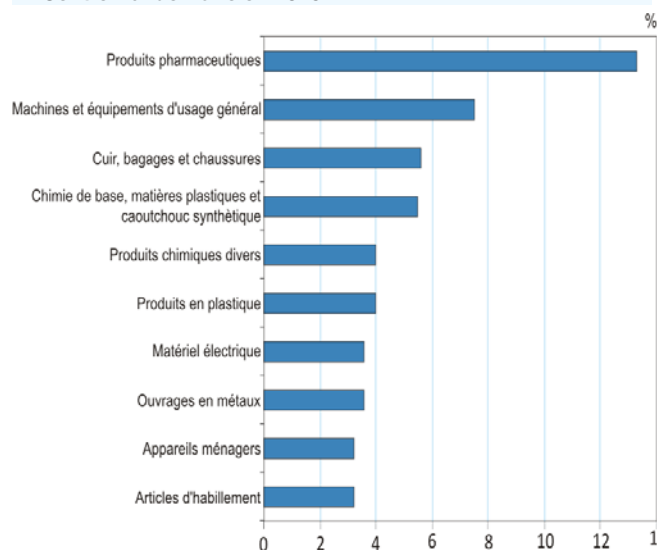


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

3 Les dix principaux produits exportés du Centre-Val de Loire en 2016

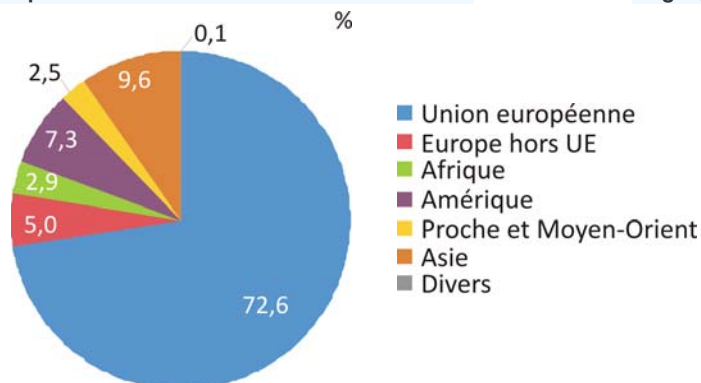


4 Les dix principaux produits importés du Centre-Val de Loire en 2016

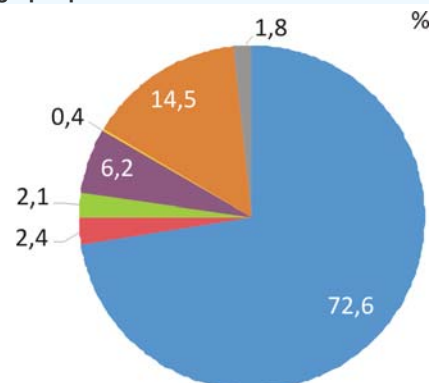


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

5 Exportations du Centre-Val de Loire en 2016 par zone géographique



6 Importations du Centre-Val de Loire en 2016 par zone géographique



Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Commerce

Une année entre optimisme et déception

L'année 2016 est mitigée pour le commerce en Centre-Val de Loire. Près de la moitié des commerçants de la région jugent que leur chiffre d'affaires est en dessous de celui de 2015 alors que pour deux sur dix il est en hausse. Les grandes surfaces alimentaires se démarquent, puisque 37 % déclarent une hausse de leur résultat, alors que la situation des détaillants de l'équipement de la personne est moins favorable.

À la fin de l'année, 54 % des commerçants régionaux jugent leur situation financière normale, mais ils étaient plus nombreux à avoir ce ressenti en début d'année.

Christelle Castell, CCI Centre-Val de Loire

Après un début d'année morose avec une baisse de fréquentation suite aux attentats de 2015, le secteur du commerce en Centre-Val de Loire présente un bilan 2016 mitigé. Si le changement de normes de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) au printemps et de grands événements sportifs durant l'été (Euro de football, Jeux Olympiques...) lui ont été favorables, une météo particulièrement difficile (inondations et fortes chaleurs), de nouveaux attentats, une saison touristique décevante et des périodes de soldes (hiver et été) jugées peu satisfaisantes ont pesé sur l'activité des commerçants comme l'ont révélé les enquêtes trimestrielles de conjoncture réalisées par CCI Centre-Val de Loire en 2016.

Une baisse du chiffre d'affaires pour près d'un commerçant sur deux

Pour 48 % des commerçants régionaux, le chiffre d'affaires 2016 est inférieur à celui de 2015 (*figure 1*). Il est stable pour environ un tiers et en hausse pour 20 %. Dans le Cher, en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher, la proportion de commerçants déclarant un chiffre d'affaires en baisse est supérieure à la moyenne régionale, alors que seuls 42 % des commerçants de l'Indre et 46 % de ceux du Loiret et de l'Indre-et-Loire sont concernés par cette baisse. 30 % des commerçants de Loir-et-Cher déclarent leur chiffre d'affaires en hausse contre seulement 15 % en Indre-et-Loire et 16 % dans le Loiret.

Les détaillants de l'équipement de la personne et ceux du secteur culture et loisirs (*définitions*) sont les plus touchés par la baisse du chiffre d'affaires : respectivement 56 % et 54 % d'entre eux déclarent un chiffre d'affaires 2016 en baisse par rapport à 2015 (*figure 2*).

La situation est plus favorable pour les commerces alimentaires de moins de 300 m² (stabilité du chiffre d'affaires pour 38 % des commerçants) et surtout pour les grandes surfaces alimentaires (GSA) avec une augmentation du chiffre d'affaires pour 37 % d'entre elles.

Une situation financière qui s'est légèrement dégradée au fil de l'année

Au premier trimestre 2016, 60 % des commerçants régionaux jugeaient la situation financière de leur commerce normale. Seuls les commerçants d'Eure-et-Loir annonçaient majoritairement une situation difficile. Au quatrième trimestre 2016, les situations jugées normales ont baissé de 6 points en moyenne régionale à 54 %. Les commerçants du Cher, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Loiret sont plus nombreux, en fin d'année qu'en début, à juger la situation financière de leur commerce difficile. Toutefois, à l'exception de l'Eure-et-Loir et du Loiret, la majorité des commerçants estiment que leur situation financière est normale. En moyenne régionale, près de 80 % des grandes surfaces alimentaires affichent une situation financière normale. Cette proportion est restée élevée toute l'année (*figure 3*). Il s'agit de la situation la plus favorable des cinq secteurs d'activité commerciale. À l'opposé, moins de la moitié des commerçants d'équipement de la personne jugent normale la situation financière de leur commerce (+ 3 points sur l'année). Près de 60 % des détaillants en culture-loisirs considèrent normale leur situation financière fin 2016 (- 2 points). Enfin, l'alimentaire de moins de 300 m² et l'équipement de la maison affichent un peu plus d'un commerce sur deux en situation financière normale (- 13 points et - 14 points sur un an).

Une faible progression du nombre d'établissements dans le commerce de détail

Fin 2016, 12 159 établissements de commerce de détail sont recensés dans la région. Près de la moitié se situent en Indre-et-Loire et dans le Loiret (*figures 4 et 5*), départements qui abritent aussi environ la moitié de la population régionale. Les détaillants en alimentaire dominent, suivi des commerces en culture-loisirs et en équipement de la personne. Sur l'ensemble du Centre-Val de Loire, le nombre de commerces de détail a légèrement progressé (+ 0,6 % entre fin 2015 et fin 2016). Les effectifs de grandes surfaces alimentaires ont notamment augmenté de 3,2 % sur l'année.

Un dynamisme des projets commerciaux en Eure-et-Loir et dans le Loiret

En 2016, les Commissions départementales d'Aménagement Commercial (CDAC) (*définitions*) du Centre-Val de Loire ont examiné 53 projets contre 30 en 2015. Au final, 48 autorisations (pour un total de 181 121 m² de surface de vente) ont été accordées (*figure 6*) et cinq refus ont été notifiés aux demandeurs. Les projets portent à parts égales sur des demandes de création et d'extension, sauf dans l'Indre où les 3 dossiers présentés étaient des demandes d'extension de magasins existants. Un quart des projets autorisés sont localisés dans le Loiret mais, en termes de superficies commerciales, c'est l'Eure-et-Loir qui prend la première place avec près de 100 000 m² accordés, soit plus de la moitié des nouvelles surfaces régionales. En moyenne, 9 projets sur 10 sont autorisés par les CDAC du Centre-Val de Loire. ■

Pour en savoir plus

- www.centre.cci.fr/notre-territoire : rubrique Commerce

1 Évolution du chiffre d'affaires 2016 par rapport à celui de 2015 pour les commerces de détail

	En baisse	Stable	En hausse
Cher	49	28	23
Eure-et-Loir	51	30	19
Indre	42	38	20
Indre-et-Loire	46	39	15
Loir-et-Cher	51	19	30
Loiret	46	38	16
Centre-Val de Loire	48	32	20

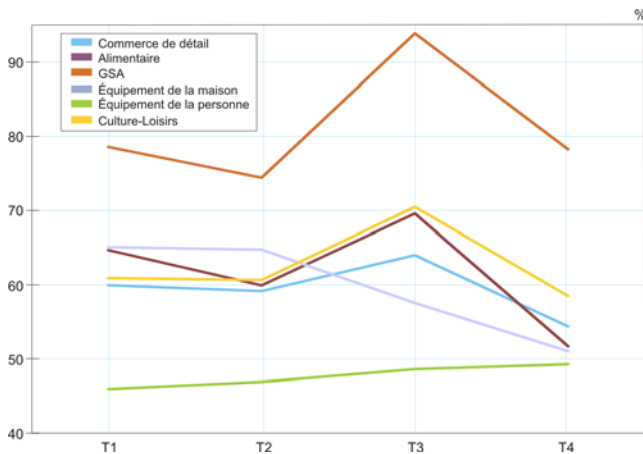
Source : CCI Centre-Val de Loire, Enquête trimestrielle de conjoncture sur le commerce de détail

2 Évolution du chiffre d'affaires 2016 par rapport à celui de 2015 par secteurs d'activité commerciale

	En baisse	Stable	En hausse
Alimentaire	39	38	23
Grande surface alimentaire	33	30	37
Équipement de la maison	49	30	21
Équipement de la personne	56	26	18
Culture-Loisirs	54	32	14
Commerce de détail	48	32	20

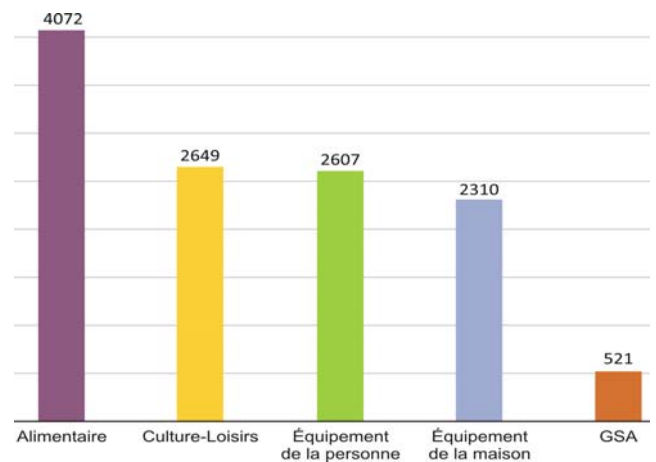
Source : CCI Centre-Val de Loire, Enquête trimestrielle de conjoncture sur le commerce de détail

3 Part des commerçants régionaux jugeant normale la situation financière de leur commerce en 2016



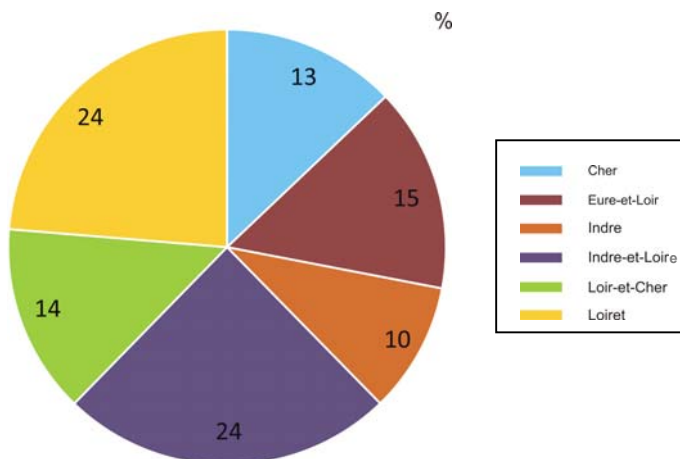
Source : CCI Centre-Val de Loire, Enquête trimestrielle de conjoncture sur le commerce de détail

4 Établissements de commerce de détail en 2016



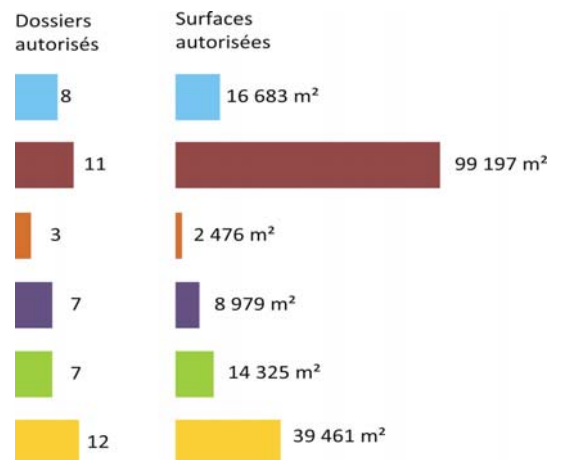
Source : CCI Centre-Val de Loire, Fichier des entreprises

5 Établissement de commerce de détail en 2016 par département



Source : CCI Centre-Val de Loire, Fichier des entreprises

6 Projets commerciaux autorisés par les CDAC en 2016



Sources : DGE et Préfectures des départements du Centre-Val de Loire, analyse CCI Centre-Val de Loire

Définitions

Activité partielle/Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Commerciale (Secteurs d'activité) :

- Commerce de détail alimentaire (moins de 300 m² de surface de vente) : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, fruits et légumes, supérette...
- Commerce de détail en grande surface alimentaire (GSA) : hypermarché, supermarché...
- Commerce de détail en équipement de la maison : appareils électroménagers, meubles et autres équipements du foyer, revêtements muraux et de sols, magasin de bricolage...

- Commerce de détail en équipement de la personne : articles de voyage, chaussures, habillement, maroquinerie et textile, bijouterie, horlogerie, parfumerie, grands magasins...
- Commerce de détail en culture et loisirs : articles de sport, buraliste, cycles, jouets, livres, journaux et papeterie, logiciels et ordinateurs, matériels et enregistrements audio, musicaux et vidéo, fleuriste, jardinerie

Commissions départementales d'Aménagement Commercial (CDAC)

Tout projet de création ou d'extension d'un commerce de détail, d'une surface de vente de plus de 1 000 m², est soumis à une autorisation d'exploitation commerciale. Cette autorisation est délivrée après avis favorable des Commissions départementales d'Aménagement Commercial (CDAC).

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de un à trois ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat unique d'insertion (CUI)

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat unique d'insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CI-RMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat initiative emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières (CVS)

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effet de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir (EAV)

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salarié, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des déclarations annuelles de données sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui est la Caisse nationale des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non-salariés.

Exportations

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Importations

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la

marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

IPAMPA : indice des prix d'achat des moyens de production agricole

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à

titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008)

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée (NA, 2008)

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.
- Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air) : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles

variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de couverture

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

Taux de création d'entreprises

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Transport routier national

Comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire
Contributions	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) CERC Centre-Val de Loire Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Pôle Emploi Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire (CCI Centre-Val de Loire)
Directrice de publication	Yvonne Pérot
Rédacteur en chef	Olivier Ducrocq
Coordination	Stéphanie Hérant
Auteurs	DRAAF Centre-Val de Loire Gaëtan Buisson DREAL Centre-Val de Loire Fabio Dos Santos Pereira, Fabien Guillemaut CERC Centre-Val de Loire Issiaka Bagaté DIRECCTE Centre-Val de Loire Fabrice Blazquez, Olivier Diel Pôle Emploi Arnaud Morin CCI Centre-Val de Loire Christelle Castell
Bureau de presse	Véronique Jahier, Anne-Claire Monvoisin Insee Centre-Val de Loire Tél : 02 38 69 53 04 / 02 38 69 53 58 / 06 64 44 97 90 Courriel : medias-centre@insee.fr
© Insee 2017	

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



Bilan économique 2016

Une timide amélioration en 2016

Le Centre Val de Loire s'inscrit avec retard dans la dynamique nationale de reprise, avec une confirmation de l'amélioration de l'emploi, et une légère baisse du taux de chômage.

La quasi-stabilisation de la demande d'emploi cache des disparités : la situation des jeunes sur le marché du travail s'améliore ; les seniors et chômeurs de longue durée rencontrent toujours des difficultés importantes et la situation des femmes se détériore légèrement.

Le dynamisme national en matière de création d'entreprise ne se répercute pas dans la région, en dehors du secteur des services. La reprise de la construction amorcée en 2015 se poursuit et laisse espérer une inflexion de la courbe de l'emploi dans ce secteur. Le secteur des transports semble également redémarrer. Les mauvaises conditions climatiques ont pesé sur la production agricole mais aussi, avec les attentats, sur le tourisme et sur le commerce. Les échanges commerciaux restent excédentaires.

Conjoncture n° 15
mai 2017

ISSN 2262-5658

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

© Insee 2017

